

**DELIBERATION PORTANT DESIGNATION D'UN REPRESENTANT OU D'UNE REPRESENTANTE DES USAGERS A LA
CONVENTION ETUDIANTE**

**LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA
SEANCE DU MARDI 17 DECEMBRE 2024,**

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant
création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 29 à 31 ;

Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias
BERNARD ;

Considérant les candidatures déposées ;

PRESENTATION DU PROJET

Suite à la modification des statuts de la Convention Étudiante adoptée en CA en délibération à distance le 17 octobre
2024, notamment sur la composition de cette instance, il convient de désigner **un représentant ou une
représentante des usagers élu ou élue au sein du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) de
l'UCA**. Les membres du CFVU sont appelés à désigner un représentant étudiant ou une représentante étudiante et
son suppléant ou sa suppléante parmi ses représentants et représentantes usagers.

Cette élection, à la majorité des membres du CFVU, porte sur la désignation d'un binôme, soit un ou une titulaire et
un suppléant ou une suppléante.

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Sandra DEPLANCHE, Responsable adjointe de la Direction des Affaires Juridiques et
Institutionnelles de l'UCA ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

De désigner Corentin CHADIRAC (titulaire) et Lisa GUILLOT (suppléante) à la Convention Étudiante en tant que
représentants des usagers élus au sein du CFVU de l'UCA

Membres en exercice : 44

Votes : 27

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Signé électroniquement par
Mathias BERNARD



Le 18 décembre 2024